



Conseil économique et social

Distr. générale
30 mars 2010
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Conférence des statisticiens européens

Cinquante-huitième réunion plénière

Paris, 8-10 juin 2010

Point 7 de l'ordre du jour provisoire

Effets des crises mondiales sur les systèmes statistiques

Rôle des statistiques sociales dans l'observation des changements sociaux: innovations aux Pays-Bas

Note de Statistics Netherlands

Résumé

Lorsqu'une crise économique se produit, le grand public veut savoir pourquoi il n'a pas été possible de la prévoir. Était-ce à cause d'un manque de données pertinentes et disponibles en temps voulu, de modèles économiques inadéquats, du comportement répréhensible de certains, ou encore d'une incompétence ou d'un opportunisme collectif? Si c'était à cause du manque de données pertinentes et disponibles en temps voulu, comment la société peut-elle mieux se préparer à l'avenir? Autre question qui mérite attention: la principale préoccupation de la population est-elle toujours déterminée par les événements économiques, même en temps de crise? La présente note expose, à l'intention des statisticiens, les enseignements tirés de la crise financière et du ralentissement économique actuels, principalement sous l'angle des statistiques sociales. Basée sur des expériences faites aux Pays-Bas, elle porte en particulier sur la question de savoir dans quelle mesure il faut élargir le champ actuel des statistiques sociales et élaborer dans ce domaine de nouveaux outils pour évaluer les conditions de vie de la population.

I. Introduction

1. Beaucoup considèrent que la faillite de la banque américaine Lehman Brothers, le 15 septembre 2008, marque le début de la crise financière et du ralentissement économique actuels. Cette faillite a déclenché une réaction en chaîne dans le système financier à travers le monde. Les prix des actions se sont effondrés, et les banques ont été ébranlées au point de rendre l'intervention du gouvernement inévitable dans presque tous les pays industrialisés.

2. Lorsqu'une crise économique se produit, les décideurs, les milieux politiques et le grand public veulent savoir pourquoi il n'a pas été possible de la prévoir. Était-ce à cause du manque de données pertinentes et en temps voulu, de modèles économiques inadéquats, du comportement répréhensible de certains, ou encore d'une incompétence ou d'un opportunisme collectif? Si c'était à cause d'un manque de données pertinentes et disponibles en temps voulu, comment les statisticiens officiels peuvent-ils être mieux préparés à l'avenir? En outre, comment pouvons-nous savoir quel sera l'impact de la crise sur la société, en particulier sur les groupes de population les plus vulnérables?

3. La présente note expose les enseignements tirés du ralentissement actuel de l'économie mondiale sous l'angle des statistiques sociales. Basée sur des expériences faites aux Pays-Bas, elle pose en particulier la question de savoir s'il faut élargir le champ actuel des statistiques sociales et élaborer dans ce domaine de nouveaux outils pour évaluer l'impact de la crise actuelle sur les conditions de vie de la population. La deuxième partie donne une brève description de l'ampleur de la crise économique et financière actuelle aux Pays-Bas. La troisième partie traite des nouveaux besoins en matière d'information pour suivre l'impact social de la crise aux Pays-Bas. La quatrième partie consiste en une analyse de la nécessité d'élargir le champ traditionnel des statistiques sociales et d'accroître la flexibilité de l'infrastructure de ces statistiques. La cinquième partie présente les conclusions tirées des expériences faites aux Pays-Bas.

II. La crise économique et financière aux Pays-Bas

4. Les Pays-Bas, qui sont l'une des économies les plus ouvertes d'Europe, ne pouvaient pas ne pas être touchés par les effets de la crise économique et financière mondiale. Ainsi, la forte croissance du produit intérieur brut (PIB) enregistrée aux Pays-Bas en 2006 et 2007 a brusquement marqué le pas durant le deuxième trimestre de 2008. L'économie néerlandaise est entrée en récession au quatrième trimestre de 2008, mais le PIB a néanmoins augmenté cette année-là de 2 %. En 2009, l'activité économique néerlandaise s'est contractée de 4 %, soit le taux de croissance négative le plus élevé jamais mesuré par Statistics Netherlands. Pour 2010, il est prévu une modeste croissance du PIB de 1,5 %.

5. Les dépenses de consommation privée aux Pays-Bas, qui avaient augmenté de 1,7 % en 2007, ont continué de s'accroître de 1,3 % en 2008. En 2009, elles ont diminué de 2,4 % et devraient encore diminuer de 0,6 % en 2010. Le taux de chômage, qui avait précédemment régressé de 3,5 % en 2007 à 3 % en 2008, est passé à 3,4 % en 2009 et devrait atteindre 5,4 % en 2010 par suite du ralentissement de l'activité économique mondiale.

6. Avant que la croissance ne s'accélère en 2006, les augmentations de salaire relativement faibles inscrites dans les conventions collectives avaient aidé les entreprises néerlandaises à rester compétitives. Cependant, la pénurie croissante de main-d'œuvre a donné lieu durant la seconde moitié de 2007 et en 2008 à des revendications salariales qui

ont débouché sur des augmentations de salaire de 3,5 % en moyenne. En 2007, l'emploi a progressé à un rythme record par rapport aux dix années précédentes, mais celui-ci s'est nettement ralenti à la fin de l'année 2008, à la suite du resserrement de la demande lié à la crise financière. L'inflation qui oscillait entre 1,4 % et 1,7 % entre 2004 et 2007, a atteint 2,2 %, son plus haut niveau, en 2008. Elle est tombée à 1 % en 2009 et devrait continuer de baisser jusqu'à 0,9 % en 2010.

A. Mesures prises par le Gouvernement néerlandais

7. Les mesures prises par le Gouvernement néerlandais visaient à atténuer autant que possible les conséquences immédiates et dramatiques de la crise économique, à répartir le fardeau de manière équitable et à renforcer la résilience économique. Pour faire face à la crise économique, le Gouvernement a lancé trois plans de relance depuis novembre 2008. Les deux premiers, adoptés à la fin de 2008 et au début de 2009, se chiffraient à 0,5 % du PIB pour 2009 et pour 2010. Les toutes premières interventions du Gouvernement dans le secteur bancaire étaient destinées à soutenir les prêts aux entreprises et aux consommateurs, à protéger l'épargne, à maintenir les opérations de paiement et à préserver la confiance dans le système financier. Le troisième plan, adopté en mars 2009 en raison de la détérioration croissante de l'économie, représentait à peu près le double des deux premiers plans pris ensemble et correspondait au total à environ 2 % du PIB. L'un des éléments essentiels de ces plans était un accord conclu entre les parties prenantes, et aux termes duquel le Gouvernement néerlandais ne réduirait pas ses dépenses pour la relance avant 2011, et alors uniquement «si l'économie s'était suffisamment redressée».

8. Les mesures de relance visaient les domaines les plus touchés par la crise, et notamment le pouvoir d'achat des ménages, l'investissement privé (et public) et la protection de l'emploi:

a) Création d'emplois et protection de l'emploi (669 millions d'euros en 2009 et 905 millions d'euros en 2010);

b) Injection de liquidités dans l'activité économique (678 millions d'euros en 2009 et 549 millions d'euros en 2010);

c) Infrastructures, construction et logements (610 millions d'euros en 2009 et 1 milliard 161 millions d'euros en 2010);

d) Viabilité de l'économie (446 millions d'euros en 2009 et 478 millions d'euros en 2010).

9. Des mesures étaient également annoncées en vue d'améliorer la viabilité à long terme des finances publiques. Surtout, le Gouvernement a décidé de relever l'âge de la retraite de 65 à 67 ans en deux étapes (à 66 ans en 2020 et à 67 ans en 2025).

10. À la fin du XX^e siècle, les Pays-Bas étaient l'un des premiers États membres de l'Union européenne (UE) à remplir les conditions nécessaires pour faire partie de l'Union économique et monétaire (UEM). La politique budgétaire des Pays-Bas avait toujours été conçue dans le but de trouver un juste équilibre entre de nouvelles réductions des dépenses publiques, un abaissement des impôts et les contributions de sécurité sociale. Durant la première moitié de la décennie actuelle, le Gouvernement s'est efforcé de maintenir le déficit budgétaire dans la limite des 3 % du PIB prévus par le Pacte de stabilité et de croissance de l'UE. Le Gouvernement a enregistré un excédent budgétaire de 0,5 % en 2006 et de 0,2 % en 2007. Malgré l'éclatement de la crise financière, il a réussi à dégager un excédent budgétaire de 0,7 % en 2008. La situation a changé du tout au tout en 2009 en raison de l'accroissement des dépenses publiques affectées aux plans de relance, aux allocations chômage et aux plans de sauvetage du secteur financier, qui s'est traduit en

2009 par un déficit du budget préliminaire correspondant à 4,6 % du PIB, lequel dépassait la limite imposée par l'UE. Pour 2010, il est prévu un déficit budgétaire atteignant pas moins de 6,1 % du PIB.

11. Les finances de l'État ont inévitablement pâti des interventions gouvernementales dans le secteur financier, notamment la nationalisation des activités néerlandaises de la banque ABN Amro/Fortis et les injections de capitaux dans le bancassureur ING et d'autres institutions financières, dont les comptes de patrimoine étaient dégradés par la détention de créances hypothécaires titrisées et d'autres actifs toxiques des États-Unis.

B. Mesures sociales de relance prises par le Gouvernement néerlandais

12. S'agissant des mesures sociales de relance que le Gouvernement néerlandais a prises en 2009 et 2010 pour protéger le pouvoir d'achat des ménages et l'emploi, les plus importantes ont été les suivantes:

- a) Mettre en place des allocations de chômage partiel;
- b) Accroître la mobilité de la main-d'œuvre et améliorer l'efficacité des agences de l'emploi: créer des «centres de mobilité» faisant le lien entre les partenaires publics et privés sur les marchés du travail régionaux;
- c) Subventionner 50 % des coûts de reconversion des salariés;
- d) Élaborer un plan d'action spécial pour lutter contre le chômage des jeunes;
- e) Mieux utiliser les informations détaillées concernant les offres et demandes d'emploi en les classant par profession, niveau d'instruction, branche d'activité économique et région, et demander aux employeurs d'annoncer toutes leurs offres d'emploi aux agences de l'emploi;
- f) Maintenir le revenu réel des ménages;
- g) Limiter l'augmentation des charges imposées aux contribuables;
- h) Assouplir les règles applicables aux fonds de pension afin d'en satisfaire les prescriptions financières;
- i) Étudier les moyens de relever l'âge de la retraite de 65 à 67 ans.

13. Étant donné que des élections générales auront lieu aux Pays-Bas le 9 juin 2010 à la suite de la chute de l'actuel gouvernement de coalition néerlandais, aucune nouvelle initiative politique ou décision majeure n'est à prévoir de la part du gouvernement sortant.

III. Suivi des retombées socioéconomiques de la crise aux Pays-Bas

14. De tout temps, les statistiques sociales contribuent à mesurer les conséquences d'un ralentissement économique de deux façons. D'une part, les enquêtes réalisées de manière efficace donnent très rapidement des informations sur la situation du marché du travail et la confiance des consommateurs. Les données ainsi recueillies figurent parmi les premiers indicateurs économiques à être publiés. Aux Pays-Bas, ces données sont complétées par des informations provenant de sources administratives et concernant l'effectif de la population, les faits d'état civil, les emplois, les salaires et les prestations de sécurité sociale.

15. D'autre part, s'agissant des informations qui permettent de dresser un tableau complet des conditions de vie de la population et concernant par exemple la santé, la répartition des revenus, la pauvreté, la consommation, le niveau d'instruction, la structure

des professions et les conditions de logement, les statistiques sociales reposent généralement sur des informations recueillies de loin en loin, en partie parce que les conditions de vie changent lentement d'une année sur l'autre et en partie parce que les enquêtes de grande ampleur effectuées auprès des ménages coûtent cher. Ainsi, les données sur les conditions de vie sont à la traîne des évolutions plus imprévisibles de l'activité économique.

16. En outre, les grands fichiers de microdonnées sur les personnes et les ménages créés par Statistics Netherlands – en établissant des liens entre des registres et d'autres sources de données administratives, d'une part, des enquêtes auprès des ménages, d'autre part – offrent de multiples possibilités pour étudier en profondeur les retombées de la crise sur la société et identifier les groupes vulnérables, existants ou émergents, de population.

17. Considérant la situation actuelle, Statistics Netherlands estime que les statistiques sociales amènent à se poser deux questions: premièrement, l'information conjoncturelle classique permet-elle de comprendre les effets de la crise actuelle? Deuxièmement, avons-nous besoin plus rapidement d'informations sur des phénomènes sociaux, tels que les changements de niveau de vie ou de bien-être?

IV. Insuffisances dans les statistiques sur le marché du travail: informations détaillées et dynamique

18. À première vue, il semble que les statistiques existantes fournissent la plupart des informations nécessaires pour suivre et soutenir les mesures du Gouvernement néerlandais. Les données nécessaires pour élaborer certaines mesures pourraient être réunies au moyen d'analyses supplémentaires des données existantes. Les statistiques actuelles sur les flux migratoires, les prestations sociales et les jeunes quittant prématurément l'école n'ont pas révélé de lacunes majeures dans les informations disponibles aux Pays-Bas pour suivre les effets de la crise. Une seule mesure a nécessité de nouvelles données, à savoir la mise en place d'un système d'indemnisation du chômage partiel, grâce auquel les employeurs avaient la possibilité de garder un personnel précieux en réduisant jusqu'à 50 % leur temps de travail qui était alors associé à une formation.

19. Cependant, durant la première période de la crise économique, le marché du travail néerlandais n'a pas évolué comme l'avaient prévu la plupart des économistes. L'accroissement du chômage était bien plus faible que lors des précédents ralentissements. Les données habituellement fournies par l'enquête sur la population active n'étaient pas suffisantes pour expliquer ce nouveau phénomène. Il a donc été demandé de réunir de nouvelles données.

20. Premièrement, il était nécessaire de disposer de données plus détaillées. L'enquête sur la population active ne répond pas à tous les besoins en matière d'informations (mensuelles) détaillées sur le chômage des jeunes (sexe, âge, groupe ethnique, région), le nombre d'heures ouvrées par les travailleurs indépendants et la migration (à court terme) de la main-d'œuvre. Une meilleure compréhension du comportement de ces groupes bien particuliers est généralement considérée comme une étape nécessaire pour mieux expliquer l'évolution actuelle.

21. Deuxièmement, la dynamique du marché du travail est aujourd'hui plus forte que jamais. L'information sur une situation donnée à un moment donné en apprend souvent moins qu'une bonne connaissance de la dynamique sous-jacente. Par exemple, le nombre de postes pourvus et de nouvelles offres d'emploi durant un trimestre est généralement bien supérieur au nombre total d'emplois à pourvoir à la fin du trimestre.

A. Lacunes en matière d'information

22. Les décideurs se sont aperçus que la pertinence du concept de main-d'œuvre au chômage est très limitée lorsqu'il s'agit des jeunes. Un large groupe de jeunes âgés de 15 à 26 ans ne fait partie ni des actifs occupés ni des actifs au chômage. Il en est ressorti qu'il est important de suivre ce groupe dans sa globalité, c'est-à-dire de savoir combien de jeunes hommes et de jeunes femmes ne sont ni en formation ni actifs sur le marché du travail. Savoir si ces jeunes aimeraient ou non travailler et s'ils recherchent activement ou non du travail n'est pas très important dans ce contexte. Ainsi, pour ce groupe, la distinction statistique habituelle entre population active et population inactive est moins pertinente dans une perspective de politique du marché du travail. Une meilleure utilisation des sources de données administratives existantes permettra d'obtenir une description de ces jeunes plus pertinente pour l'élaboration d'une politique.

23. L'importance croissante des travailleurs indépendants sur le marché du travail a fait apparaître une lacune dans nos statistiques relatives à ce marché. Ce groupe n'était pas suivi de près en termes de dynamique et de volume de la main-d'œuvre. Là encore, les données classiques tirées de l'enquête sur la population active ne donnent pas d'indications suffisantes pour que l'on comprenne véritablement ce qui se passe dans ce groupe. Une hypothèse est que le nombre de travailleurs indépendants ne diminue que lentement et que même le nombre d'heures travaillées peut rester stable en temps de crise, mais que la baisse des revenus est, elle, importante. Cela conduira à une initiative en vue de combiner toutes les données disponibles provenant de différentes sources afin d'améliorer l'analyse de ce groupe sur le marché du travail.

24. La migration de la main-d'œuvre, en provenance en particulier de pays de l'Europe centrale et orientale, est un nouveau phénomène important sur le marché du travail néerlandais. Cependant, le volume des migrations, à court terme en particulier, n'est pas facile à évaluer. Pour mieux comprendre l'évolution sur le marché du travail – et notamment pour établir une prévision des chiffres du chômage –, il est nécessaire de rassembler davantage de données sur les mouvements de ces travailleurs et sur les facteurs sous-jacents qui expliquent ces mouvements.

B. L'importance de la dynamique pour les statistiques des revenus

25. Les chiffres habituels (statiques) du pouvoir d'achat montrent comment évolue le revenu réel d'une personne lorsque sa situation reste inchangée. Ce type de données est largement utilisé lors de l'élaboration des mesures gouvernementales qui ont une incidence sur le revenu des ménages. Malgré la crise, le pouvoir d'achat statique a fortement augmenté en 2009. Il va légèrement baisser en 2010. Si l'on considère 2009 et 2010 ensemble, ce type de statistiques statiques montrera que l'individu moyen aux Pays-Bas sera plus riche en 2010 qu'avant la crise, malgré le net ralentissement de l'économie en 2009. Cependant, cette manière de présenter les données ne révèle pas que beaucoup de gens disposeront de moins d'argent en 2009 et 2010 en raison de changements intervenus dans leur situation, notamment parce qu'ils ont été licenciés ou qu'ils sont au chômage. Il est par conséquent plus important d'observer l'évolution dynamique des revenus réels. Ceux qui perdent leur emploi et dépendent des allocations se trouvent aux prises avec une baisse sensible de leurs revenus. Les mesures fiscales et les allocations ne sont donc pas suffisantes pour compenser la perte de pouvoir d'achat. C'est pourquoi des mesures doivent être prises également pour protéger les emplois et prévenir le chômage à long terme.

26. Pour conclure, on pourrait dire, en s'appuyant sur les expériences faites par Statistics Netherlands, que la nécessité de disposer de plus de données à court terme n'est pas primordiale, bien qu'il sera toujours souhaitable, pour l'élaboration de politiques, de

disposer de plus de données en temps voulu. Cependant, des statistiques sociales établies en «temps réel» restent du domaine de l'avenir. En ce qui concerne le programme en cours de statistiques sociales, Statistics Netherlands relève un besoin d'informations supplémentaires sur la dynamique du marché du travail (notamment les migrations de main-d'œuvre), à savoir les flux de l'emploi et du chômage, ainsi que la situation actuelle des personnes qui ont quitté ou perdu leur emploi. De meilleures données concernant les flux des personnes sur le marché de l'emploi fournissent des informations essentielles pour élaborer une politique du marché du travail actuel et la modéliser.

V. Élargir le champ traditionnel des statistiques sociales

27. La seconde question posée dans la présente note porte sur le champ des statistiques sociales à court terme. Les données socioéconomiques actuellement disponibles correspondent-elles à la solution adéquate et complète apportée par le monde statistique pour réagir au mieux dans le contexte social actuel? Si l'on se tourne vers le passé, on constate qu'il existe très peu de liens entre la situation économique du moment et le sentiment de satisfaction qu'éprouvent les individus à l'égard de leurs conditions de vie. On pourrait dire que beaucoup de problèmes sociaux ne sont ni causés ni résolus par l'évolution économique.

28. Par exemple, aux Pays-Bas, le sentiment de satisfaction de la société à l'égard du Gouvernement et de son fonctionnement était, jusqu'en 1998, généralement positif et tout à fait stable. Entre 1998 et 2000, le sentiment général de satisfaction de la population à l'égard du Gouvernement a diminué, et les opinions concernant le fonctionnement de ce gouvernement ont été moins positives. Après 2000, la société néerlandaise a été nettement moins satisfaite de son gouvernement (il est ressorti par exemple des enquêtes sociales consacrées à cette question que la proportion de la population satisfaite du Gouvernement était tombée de 77 % en 2000 à 59 % en 2002), et les opinions concernant le fonctionnement du Gouvernement se sont avérées moins favorables (65 % d'opinions favorables en 2000, 35 % en 2002). L'appréciation par le public de la politique gouvernementale en matière de sécurité, de soins de santé et d'éducation en particulier est devenue radicalement moins positive. Toutefois, la période de 1998 à 2002 s'est caractérisée par un climat économique plus favorable aux Pays-Bas qui ont alors connu une croissance régulière et un taux de chômage relativement bas. Même si elle se déroule dans un climat économique difficile, la campagne en vue des élections au nouveau parlement néerlandais le 9 juin prochain ne portera pas uniquement ou principalement sur des thèmes économiques.

29. Si l'on regarde les principaux indicateurs économiques aux Pays-Bas, la détérioration évidente de la cohésion sociale et du capital social – la confiance dans la société et la confiance dans le Gouvernement et ses institutions, par exemple – ne s'explique pas facilement. Par conséquent, les arguments en faveur de collectes d'informations systématiques et plus fréquentes sur des sujets tels que la solidarité, la confiance dans les hommes politiques, la situation dans votre quartier, la prévention de la délinquance et le bien-être personnel en général prennent de plus en plus d'importance. Lors d'événements soudains, d'échecs politiques ou de brusques changements économiques, ces indicateurs sont souvent plus instables que les indicateurs socioéconomiques classiques sur l'emploi, le revenu et la consommation. Une des conséquences importantes de la crise financière actuelle est précisément la disparition de la confiance mutuelle entre les intermédiaires financiers et de la confiance dans les banques et les banquiers.

A. Réponse institutionnelle des services de statistique

30. D'après Statistics Netherlands, la réponse institutionnelle des services de statistique ne doit pas consister simplement à fournir des données classiques plus pertinentes à court terme ou en temps voulu. Statistics Netherlands a choisi d'élargir le champ des statistiques sociales afin d'y inclure plus d'informations sur ce que les gens pensent et ressentent et sur les causes profondes de leurs actions et de leur propre évaluation de leurs conditions de vie. En particulier, il est essentiel de disposer, en ces temps de crise, de plus d'informations sur la confiance et la solidarité sociales, sur la confiance dans le Gouvernement et ses institutions et, par exemple, sur la confiance dans les intermédiaires financiers et les banquiers. L'élargissement du champ des statistiques sociales signifie également qu'il faut déployer davantage d'efforts pour réunir des données sur ce qu'il est convenu d'appeler les groupes de population difficiles à dénombrer, les sans-abri par exemple.

31. Outre l'élargissement du champ des statistiques sociales, Statistics Netherlands doit disposer de plus de flexibilité lors de la collecte et du traitement des données provenant d'enquêtes. Le système actuel des statistiques sociales n'est généralement pas conçu pour suivre rapidement les changements qui peuvent se produire durant les crises, d'où la nécessité de trouver de nouvelles solutions pour rassembler rapidement les données d'enquête. Statistics Netherlands investit dans la conception de nouveaux modèles d'enquêtes auprès des ménages afin de satisfaire rapidement les nouveaux besoins en information et ce, de manière économique. Bien que le fait de changer l'infrastructure des enquêtes auprès des ménages comporte un certain nombre de risques, conserver la structure actuelle n'est pas viable à terme. En appliquant un nouveau modèle d'enquêtes auprès des ménages, qui optimise la technologie moderne des entretiens assistés par ordinateur et des enquêtes sur Internet en les associant, les enquêtes effectuées aux Pays-Bas auprès des ménages pourront mieux fournir des données pertinentes pour suivre la situation économique et sociale des ménages, à la condition de réduire autant que faire se peut le volume des nouvelles données à recueillir.

32. Un champ élargi et une infrastructure flexible pour la collecte des données d'enquête seront essentiels pour établir des statistiques sociales qui permettront de suivre les changements économiques et d'anticiper les changements sociaux.

VI. Conclusions

33. La conclusion générale est que, dans l'ensemble, avec son programme statistique actuel, Statistics Netherlands a été en mesure de fournir des informations sociales pertinentes et en temps voulu, ainsi que de suivre les groupes les plus vulnérables de la société lors de la crise actuelle. En outre, Statistics Netherlands a choisi d'élargir le champ actuel des statistiques sociales afin de rassembler plus d'informations sur ce que les gens pensent et ressentent et sur les causes profondes de leurs actions et de leur propre évaluation de leurs conditions de vie.

34. D'après Statistics Netherlands, la réponse institutionnelle des services de statistique ne doit pas consister simplement à fournir des données socioéconomiques classiques plus pertinentes à court terme ou en temps voulu. Pour établir des statistiques sociales à l'avenir, il sera essentiel d'élargir le champ de ces statistiques et de disposer d'une infrastructure flexible pour la collecte des données d'enquête. Statistics Netherlands estime par conséquent qu'il faudrait tendre à l'avenir à une meilleure prise en compte de l'opinion publique et à la mise en place d'une infrastructure de collecte et de traitement des données d'enquête plus flexible.